

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal se réunira à la SALLE COMMUNALE DE LA MAIRIE :  
le vendredi 6 mars 2020 à 18 heures précises.**

**A Servoz, le 28 février 2020.**



**Monsieur le Maire,**

**Nicolas EVRARD.**

## Ordre du jour :

### *Session ordinaire*

- **Approbation du compte rendu de la dernière séance**
- **Etat civil**
- **Urbanisme – Foncier :**
  - ◆ autorisations d'urbanisme
- **Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal**
- **Affaires financières :**
  - ◆ Vote du Compte Administratif 2019 pour le Budget Général
  - ◆ Approbation du Compte de Gestion 2019 dressé par le Comptable pour le Budget Général
  - ◆ Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 pour le Budget Général
  - ◆ Vote du Budget Primitif pour le Budget Général – exercice 2020
  - ◆ Vote des taux de la fiscalité locale pour l'exercice 2020
  - ◆ Attribution des subventions aux associations pour l'année 2020
  - ◆ Attribution des cotisations nominatives pour l'exercice 2020
  - ◆ Projet de travaux d'amélioration des performances énergétiques de l'ancienne mairie : demande d'aide financière au SYANE dans le cadre de l'appel à projets rénovation énergétique des bâtiments publics
  - ◆ Extension des locaux de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire – adoption du plan de financement - demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour l'année 2020
- **Questions et informations diverses**